



Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2014-2020

Formulaire de candidature Appel: 2014

Note: Les données de ce formulaire de candidature seront utilisées par la Commission européenne, l'Agence exécutive EACEA et les Agences nationales pour l'évaluation et le monitoring

Programme	Le programme 2014-2020 de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, proposé par la Commission européenne le 23 novembre 2011 (ci-après «le Programme»)*
Action	Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur
Appel	2014
Date finale de la soumission (jj-mm-aaaa)	16/05/2013 12:00 heure de Bruxelles.
Langue de la candidature	FR
Langue pour la correspondance	FR

28561-LA-1-2014-1-FR-E4AKA1-ECHE-1

Numéro de référence de la Charte Universitaire Erasmus précédente (le cas échéant)

239275-IC-1-2007-1-FR-ERASMUS-EUC-1

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" (section D de ce formulaire) : FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" est autre que l'anglais,

le français ou l'allemand, le document doit aussi être fourni dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (le cas échéant): -

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Internet de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (CEES). Si la candidature n'était pas enregistrée sur notre site dans la deuxième semaine suivant la date finale, le candidat est invité à contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-ECHE@ec.europa.eu)

* COM(2011) 788 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0788:FIN:EN:PDF>)

A.1. Profil de l'établissement

PIC (si disponible, voir le guide des candidats)	0
Dénomination officielle complète de l'établissement en français (caractères latins)	INSTITUT CATHOLIQUE D' ARTS ET METIERS
Traduction de cette dénomination en anglais	INSTITUT CATHOLIQUE D'ARTS ET METIERS
Acronyme	ICAM
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	F LILLE16
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	35, RUE DE LA BIENFAISANCE
Pays	France
Région	ILE-DE-FRANCE
Code postal	75008
Ville	PARIS
Site Internet	http://www.icam.fr

A.2. Représentant Légal

Civilité	
Genre	Masculin
Prénom	JEAN-MICHEL
Nom de famille	VIOT
Fonction	DIRECTEUR GÉNÉRAL
Courriel	JEAN-MICHEL.VIOT@ICAM.FR
Téléphone (code pays inclus)	+(33) (0)153 77 22 22
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	35, RUE DE LA BIENFAISANCE
Pays	FR, France
Code postal	75008
Ville	PARIS

A.3. Coordinateur

Civilité	
Genre	Masculin
Prénom	JEAN-PHILIPPE
Nom de famille	PERNET

Département	RELATIONS INTERNATIONALES
Fonction	DIRECTEUR
Courriel	JEAN-PHILIPPE.PERNET@ICAM.FR
Téléphone (code pays inclus)	+(33) (0) 534 50 50 50
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	75 AVENUE DE GRANDE BRETAGNE CS 97615
Pays	FR, France
Code postal	31076 CEDEX 3
Ville	TOULOUSE

L'objectif de ces données statistiques est de comprendre le contexte des actions et stratégies décrites par l'établissement d'enseignement supérieur candidat dans les sections suivantes.

Pour l'année académique 2012- 2013:

Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de votre établissement d'enseignement supérieur:

Cycle court:	0.0
1er Cycle (Licence):	1321.0
2ème Cycle (Master):	1339.0
3ème Cycle (Doctorat):	30.0

Nombre de membres du personnel (en équivalent temps plein)

Enseignants:	274.0
Administratifs:	50.0

Nombre de formations offertes dans chaque cycle

Cycle court:	0.0
1er Cycle (Licence):	2.0
2ème Cycle (Master):	2.0
3ème Cycle (Doctorat):	2.0

ETUDIANTS (pour l'année académique 2011-2012)

1. Mobilité des étudiants (tous types de programmes pour des périodes de mobilité entre 2 et 12 mois)

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays participants	97.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays non-participants	30.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays participants	133.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays non-participants	220.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays participants	21.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays non-participants	21.0

2. Etudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante dans votre établissement d'enseignement supérieur (Étudiants de nationalités étrangères ou ayant un diplôme étranger)

Nombre d'étudiants internationaux en provenance des pays participants	6.0
---	-----

Nombre d'étudiants internationaux en provenance des pays non-participants

20.0

3. Le cas échéant, nombre d'étudiants (nationaux et internationaux) inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

Nombre d'étudiants nationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

9.0

Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint

5.0

MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE (pour l'année académique 2011-2012)

Mobilité du personnel dans le cadre des échanges Erasmus (pour des périodes d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois)

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays participants

12.0

Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays participants

23.0

COOPERATION (pour l'année académique 2012-2013)

Accords valides en 2012/2013 avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour des programmes d'éducation et/ou de recherche (Accords/Protocoles/Consortia/Réseaux européens et internationaux)

Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus:

23.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays participants

1.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur en dehors des pays participants

10.0

Nombre total d'accords dans le cadre de consortium pour des diplômes doubles, multiples ou conjoints:

7.0

Pourcentage impliquant des pays non-participants:

28.0

Projets européens et internationaux d'enseignement et de formation avec des contrats en cours en 2012-2013 (e.g. Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie, Erasmus Mundus ou Tempus)

Nombre de projets en tant qu'établissement coordinateur:

2.0

Nombre de projets en tant qu'établissement partenaire:

1.0

Nombre de membres du personnel administratif travaillant pour le programme Erasmus dans les bureaux des relations internationales ou européennes en 2012/2013 (en équivalent temps plein)

Nombre de membres du personnel au niveau central:

1.5

Nombre de membres du personnel au niveau de la faculté, de l'école ou du département:

4.5

C1. Organisation générale

Pouvez-vous décrire la structure mise en place par votre établissement pour la mise en œuvre et l'organisation de la mobilité européenne et internationale (répartition des tâches, méthodes d'organisation opérationnelle et de communication). (max.1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct avec la liste des coordonnées des personnes de votre établissement traitant de la mise en œuvre et de l'organisation de la mobilité européenne et internationale:

L'Icam est un établissement multi-sites : l'organisation de la mobilité tient compte de l'autonomie des sites, du besoin de proximité des étudiants avec les structures qui gèrent la mobilité et de la volonté de coordonner l'action des sites et les ressources nécessaires. La stratégie est définie par la Direction générale. La mobilité européenne et internationale est pilotée, sous l'autorité du directeur général et des directeurs des études, par un responsable des programmes internationaux. Sur chaque site, un bureau international, placé sous la responsabilité des directions des études, est à l'interface entre les étudiants et le responsable des programmes internationaux. Les correspondants internationaux, placés sous la responsabilité transversale du responsable des programmes internationaux, sont à l'interface entre l'Icam et les universités partenaires. Ils sont aussi en lien avec les élèves qu'ils conseillent sur leur programme d'étude et sur la préparation de leur séjour.

C2. Principes fondamentaux

En candidatant à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon institution s'engage à:

Respecter pleinement les principes de non-discrimination établis dans le Programme et assurer l'égalité d'accès aux participants mobiles de tous horizons.

Assurer la pleine reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante par les étudiants dans le cadre de leur mobilité à des fins d'étude et, lorsque cela est possible, à des fins de stage, en attribuant des crédits (ECTS ou système compatible) et en indiquant les résultats des étudiants dans un relevé final (supplément au diplôme ou équivalent).

Pouvez-vous expliquer le système de transfert de crédits et la méthodologie mise en place par votre établissement pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par vos étudiants à l'étranger. (maximum 1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct où la méthodologie de votre établissement est expliquée:

Une réforme mise en place depuis trois ans a permis à l'Icam de se rapprocher des pratiques encouragées par l'Europe : mise en place de semestres de formation, mise en place de modules, mise en place d'évaluations correspondant à la logique des « ECTS grades », affectation de crédits à chacun de ces modules pour que le nombre de crédits à obtenir par semestre soit égal à 30. Dans ce contexte, les séjours à l'étranger sont systématiquement encadrés par un programme d'études détaillé, validé par le directeur des études sur les conseils du professeur responsable des relations avec l'université d'accueil. Les étudiants qui effectuent un séjour d'un semestre doivent obligatoirement obtenir 30 ECTS pendant leur séjour (60 ECTS pour un séjour d'un an) ; Les crédits obtenus à l'étranger sont cumulés avec les crédits obtenus dans l'établissement d'origine en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur. Le "learning agreement est le document support de suivi des études à l'étranger (intranet).

N'exiger, dans le cas d'une expérience de mobilité de crédits, aucun frais aux étudiants entrants participant à un échange, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.

C3. Lors de la participation à des actions de mobilité - Avant la mobilité

Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site Internet de l'établissement, bien

avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit transparent pour toutes les parties et permette aux étudiants mobiles d'opérer des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.

Fournir des orientations aux participants à la mobilité entrante pour les aider à trouver un logement.

Pouvez-vous expliquer si tous les cours enseignés dans votre établissement sont décrits dans le catalogue de cours ainsi que les langues dans lesquels ils sont enseignés. (max. 500 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct vers votre catalogue de cours :

Le détail des cours, des modalités d'évaluation et d'obtention du diplôme, le règlement des études sont décrits dans un document unique en français (Programme des études), distribué à chaque étudiant. Les enseignements sont semestriels, par modules. La plupart des cours sont enseignés en français (environ 20 % en anglais). Le site web de l'icam propose une description en anglais des cours accessible aux étudiants étrangers pour l'obtention de crédits :
<http://www.icam.fr/en/index.html>

Mettre en œuvre les actions de mobilité uniquement dans le cadre d'accords préalables conclus entre les établissements. Ces accords établissent les rôles et les responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil et de l'intégration des étudiants mobiles.

Pouvez-vous décrire la stratégie et la procédure mises en place par votre établissement pour l'approbation et le suivi des accords interinstitutionnels et / ou les contrats d'études dans le cadre des stages. (maximum 1000 caractères)

Les directeurs des études fixent la politique de flux annuel sur 3 à 5 ans. La direction générale des études, en relation avec le responsable des programmes internationaux, définit les universités partenaires cibles et les programmes cibles. Les nouvelles universités cibles sont approchées et visitées par le responsable des programmes internationaux et, si nécessaire et possible, par un directeur des études. Des propositions de convention sont formalisées. Un document définissant les orientations de programme pour les deux partenaires est associé à chaque convention. Deux réunions par an permettent de compléter ce dispositif : une première réunion fait le bilan, à partir des témoignages des étudiants et des comptes rendus de visite des correspondants, du fonctionnement de chaque partenariat (ces bilans sont systématiquement effectués); et une seconde réunion (avec les acteurs mentionnés plus haut) analyse les opportunités et décide des partenariats à mettre en place.

S'assurer que les participants à la mobilité sortante soient bien préparés à la mobilité et qu'ils aient notamment acquis le niveau de compétence linguistique nécessaire.

Pouvez-vous décrire la politique linguistique mise en œuvre par votre établissement pour préparer les participants à la mobilité, par exemple par des cours donnés dans le cadre de votre établissement ou par un organisme extérieur (max. 750 caractères)

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

La maîtrise de la langue anglaise, ainsi que d'une autre langue (allemand, espagnol, italien, chinois...) en situation de vie courante et en situation professionnelle est l'objectif central du domaine des langues vivantes sur la durée totale des études. Le niveau B2 en anglais est requis pour l'obtention du diplôme ; ce niveau est attesté soit par le First Certificate of Cambridge, soit par le TOEIC. Le niveau atteint dans une autre langue peut être attesté par une certification DCL. Des cours obligatoires de langues sont mis en place dès la première année du cursus(cours en petits groupes). Chaque site dispose d'un laboratoire de langues accessible en libre service, doté d'outils permettant un travail personnel (oral, grammaire, etc.)

S'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel à des fins d'enseignement ou de formation soit fondée sur un contrat d'études pour les étudiants et d'un contrat de mobilité pour le personnel, validé à l'avance, entre les établissements ou entreprises d'origine et d'accueil et les participants à la mobilité.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'un visa, le cas échéant.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'une assurance, si nécessaire.

C4. Lors de la participation à des actions de mobilité - Pendant la mobilité

Assurer une égalité de traitement et de services entre les étudiants et personnels de l'établissement et ceux étant accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante.

Assurer l'intégration des participants à la mobilité entrante dans la vie quotidienne de l'établissement.

Mettre en place des mécanismes appropriés de mentorat et de soutien à l'intention des participants à la mobilité.

Pouvez-vous décrire les dispositions de mentorat et de soutien pour les participants à la mobilité entrante et les étudiants mobiles à des fins d'études ou de stage à l'étranger (max. 750 caractères)

L'accueil des étudiants étrangers, sur chacun de nos sites, est assuré par un bureau international qui prend en charge les aspects académiques et pratiques du séjour : mise en contact avec le directeur des études pour la validation du programme d'études, avec le laboratoire d'accueil s'il y a lieu, avec les étudiants qui joueront le rôle de parrain. Les besoins pratiques (logement, ouverture d'un compte, etc.) sont également pris en charge par ce bureau. Les étudiants de l'icam partant en stage sont préparés et encadrés par les correspondants (il s'agit de permanents de l'école chargés des relations avec les universités partenaires) , ou par le bureau international en cas de besoin spécifique (visa, réglementation particulière).

Fournir un soutien linguistique approprié aux participants à la mobilité entrante.

Pouvez-vous décrire le soutien linguistique de votre établissement pour les participants à la mobilité entrante pour une durée minimum de 2 mois (étudiants et personnel). (max. 500 caractères)
Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

Sur chacun de nos sites, des cours de Français langue étrangère sont organisés gratuitement pour les étudiants accueillis ; des sessions intensives sont proposées dès le début du séjour, en y intégrant une mise en contact avec les étudiants du site (parrainage) et des visites permettant la familiarisation avec l'environnement de l'école. ; des cours sont ensuite proposés sur un rythme hebdomadaire, ainsi que la possibilité de certifier le niveau acquis : http://www.icam.fr/en/student_life

C5. Lors de la participation à des actions de mobilité - Après la mobilité

Accepter que toutes les activités indiquées dans le contrat d'études comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant.

Fournir aux participants à la mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés complets et précis de leurs résultats, et ceci dans les délais impartis.

En ce qui concerne les deux principes de la Charte ci-dessus, pouvez-vous décrire les mécanismes mis en place par votre établissement pour reconnaître les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités à l'étranger, tant pour les mobilités d'études que pour les mobilités à des fins de stage. (max. 750 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct pour cette procédure de reconnaissance dans votre établissement:

Les séjours effectués par nos étudiants à l'étranger sont reconnus et validés dans le cursus. Nos étudiants ont l'obligation de valider 30 ECTS par semestre (stage ou séjour académique); Les modules de cours doivent avoir été validés sur place, selon le régime d'évaluation général, pour que les crédits soient comptabilisés dans le cursus diplômant. Chaque université d'accueil communique officiellement à l'Icam les relevés de notes de nos étudiants pour permettre cette validation. En cas d'échec, une requalification interne est prévue. Les séjours de stage font eux aussi l'objet d'une validation s'appuyant sur les rapports d'activité et les compétences acquises. Tous les séjours à l'étranger sont mentionnés dans le supplément au diplôme.

Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et à leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs.

S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel. (max. 750 caractères)

La mobilité des permanents est encouragée de plusieurs manières : la gestion et le suivi des partenariats sont confiés en priorité à des enseignants chercheurs, qui effectuent a minima une visite annuelle des universités partenaires ; de même, une partie des stages effectués en Europe par nos étudiants font l'objet d'une visite et d'une rencontre avec l'entreprise d'accueil, contribuant ainsi à fidéliser un réseau. L'Icam a régulièrement fait des demandes de bourse de mobilité, mobilité d'enseignement et mobilité de formation. Des stages d'une semaine regroupant de six à dix enseignants ont été organisés à plusieurs reprises en Grande Bretagne. Enfin nos enseignants chercheurs participent à plusieurs projets Européens.

C6. Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale

Veiller à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires.

Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et de vos étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme. (max. 750 caractères)

La participation du personnel et des étudiants à des projets Européens et internationaux est recherchée et encouragée. Un site intranet dédié à l'international regroupe tous les membres de l'établissement qui participent à de tels projets et nous nous efforçons de tisser un réseau international avec ceux de nos anciens qui travaillent à l'étranger. Certains projets bénéficient de sites web spécifiques, assurant leur promotion : <http://www.mecagro2.com/en/partners> ; http://fibnatex.eu//index.php?option=com_content&task=view&id=15&Itemid=31

Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.

C7. A des fins de visibilité

Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.

Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

L'Icam est une institution qui forme des ingénieurs généralistes ; ce profil professionnel requiert désormais de bonnes capacités pour travailler à l'étranger ou dans un environnement international (adaptabilité, compréhension des dimensions culturelles d'une organisation, de la communication, capacités linguistiques). Notre premier effort porte sur l'offre de séjours internationaux pour nos étudiants et la multiplication des contacts internationaux pour l'ensemble de nos permanents: l'augmentation des flux d'échanges et l'internationalisation de nos sites sont donc des priorités stratégiques. Après avoir rendu obligatoire pour l'obtention du diplôme dans toutes nos formations un séjour d'un semestre à l'étranger, nous avons désormais pour objectif de permettre à 70 % de nos étudiants (hors apprentissage) d'effectuer un semestre académique à l'étranger.

Le pourcentage d'élèves ingénieurs effectuant leur stage de fin d'étude à l'étranger (hors apprentissage) est stable (15%) ; ces stages concernent des pays européens, mais aussi d'autres régions (Chine, USA , mais également des pays en voie de développement) . Un autre stage de 3 mois, est effectué à mi-parcours –entre la 3^e et la 4^e année–par tous nos étudiants en très grande majorité à l'étranger. Tous les continents sont concernés.

L'internationalisation de nos sites passe par l'accueil d'un nombre plus important d'étudiants étrangers ; des efforts de présentation de nos programmes ont été faits sur le site internet de l'école (ainsi que sur Campus France), mais nous souhaitons développer des partenariats plus étroits pour proposer à des étudiants étrangers des séjours garantissant une véritable intégration et une véritable acculturation française. L'Icam s'appuie notamment sur le réseau des Institutions jésuites d'enseignement supérieur dont plusieurs sont déjà partenaires (ITESO au Mexique, ATENEO Manila). Nous souhaitons en effet partager un projet éducatif avec les établissements avec lesquels nous établissons des liens. La formation d'ingénieur (LICET) développée à Chennai en Inde (en partenariat avec le LOYOLA COLLEGE) depuis 2009 permettra un flux d'échanges important avec les sites français. En particulier elle permettra à la fois aux étudiants indiens d'obtenir le diplôme d'ingénieur français après avoir effectué un séjour de deux ans sur nos campus et à certains de nos étudiants d'obtenir un Bachelor indien, les deux groupes formant une seule et unique promotion. Nous souhaitons poursuivre notre développement international, en Asie, en Afrique, en Amérique du Nord et du Sud. Un partenariat qui vient d'être établi avec un établissement de Sao Paulo, prévoyant un parcours bi-diplômant, obéit à l'objectif indiqué plus haut: nous souhaitons générer des flux réciproques et permettre à des étudiants de nationalités différentes d'avoir des parcours communs sur une durée significative. Le partenariat avec le Brésil constitue une première étape : d'autres partenariats en Amérique latine seront recherchés. De même, nous souhaitons élargir à l'avenir nos partenariats en Asie vers le Japon, la Corée et l'Indonésie notamment. Enfin plusieurs universités américaines ont été identifiées et visitées pour développer des échanges et des parcours bi-diplômant qui sont en cours de discussion. Pour favoriser les échanges avec ces universités, un programme court (summer program) a été mis en place, et l'offre d'un semestre de cours en anglais est à l'étude.

Par ailleurs, l'Icam a créé une formation d'ingénieur par apprentissage sur deux sites Africains (Cameroun et Congo) (2002), ouvrant la voie à d'autres projets capables de combiner projet éducatif, offres de formation et développement économique là où les besoins existent ; d'autres projets d'implantation en Afrique sont à l'étude.

Nos premiers partenariats ont été établis en Europe (58 % de nos échanges d'étudiants) avec des universités offrant des formations d'ingénieurs proches de la nôtre, ou des laboratoires de recherche dont les activités offraient des opportunités de synergie. Certaines de ces relations ont permis de travailler ensemble sur des projets Européens. Ces projets sont l'occasion de tisser des liens plus étroits avec des institutions et des entreprises situées dans le périmètre régional. Ils donnent lieu à des collaborations en recherche, mais également en R & D, qui favorisent les contacts personnels entre les équipes. Un projet tel que FIBNATEX (http://fibnatex.eu//index.php?option=com_content&task=view&id=15&Itemid=31) permet à des industriels portugais , espagnols et français de collaborer avec l'Icam.

La stratégie de développement international de l'Icam est donc une stratégie de proximité (avec les institutions européennes)) et une stratégie ouverte sur le monde, visant à établir des partenariats durables mais aussi à contribuer au rayonnement français et européen en proposant des formations d'ingénieur largement inspirées du modèle développé en France.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

L'Icam participe aux projets européens d'enseignement et de formation pratiquement depuis l'origine. Le programme Erasmus, le programme d'éducation et de formation tout au long de la vie ont été des pièces importantes de notre développement à l'international, en nous permettant d'augmenter progressivement le flux de nos échanges d'étudiants. Notre participation au programme Leonardo a également permis à nos formations d'apprentis de s'ouvrir à l'international, ce qui a eu pour conséquence d'ouvrir par là même les entreprises d'accueil des apprentis à la dimension internationale. Par ailleurs, l'enrichissement des programmes de formation et de l'offre que l'Icam peut apporter à des étudiants internationaux repose en particulier sur les liens développés avec les entreprises, tant sur un plan local que national. Ces liens sont aujourd'hui formalisés dans le cadre de partenariats établis avec certaines entreprises, incluant projets de recherche menés en commun, interventions de spécialistes dans certains cours, accueil de stagiaires, etc. Enfin la participation à des projets européens permet de développer des partenariats à la fois régionaux et transfrontaliers (<http://www.mecagro2.com/en/context>) associant établissements d'enseignement supérieur et entreprises.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'Icam est une institution qui diplôme 600 ingénieurs par an (en France) et qui a l'ambition de former plus d'ingénieurs, à la fois par la voie classique et par l'apprentissage; l'apprentissage a pris un essor important : Il permet à des jeunes motivés d'avoir accès à une formation qualifiée offrant des perspectives professionnelles attractives ;en portant notre effort sur l'internationalisation de ce cursus , nous contribuons à l'amélioration de la qualité de cette formation et à son attractivité, comme le confirme la bonne tenue de notre recrutement.La bonne réputation des ingénieurs français nous encourage à poursuivre dans cette voie et ce sont plus de 10% de nos jeunes diplômés qui commencent leur carrière à l'étranger. Notre objectif est maintenant de proposer à des étudiants étrangers un parcours associant plus étroitement formation et expérience professionnelle, ce qui manque le plus souvent dans les cursus d'ingénieur en Europe . Nous nous appuyons sur nos liens étroits avec les entreprises (plus de trois cent projets sont menés par an avec elles, et parallèlement près de 300 nouveaux contrats de formation en apprentissage sont établis chaque année). Sur plusieurs de nos sites, des écoles de production, destinées à des jeunes défavorisés et en échec scolaire contribuent à une dynamique de réussite, d'intégration et de mixité sociale (priorité 1 et 4)

La refonte complète de nos programmes a permis de mettre en place de nouveaux modules de formation, définis avec des professionnels et assurés en partie par eux, pour développer les profils et les compétences recherchées par les entreprises. Par exemple, un module intitulé Innovation a été mis en place à Toulouse, intégrant les démarches de créativité et de management de l'innovation. Nous espérons grâce à ces modules attirer des étudiants étrangers issus de formations plus académiques (priorité 2 et 4).

Les formations spécialisées que l'Icam a développées (dont le Mastère en génie ferroviaire à Lille), notre entrée dans le consortium Erasmus Mundus EMSHIP , nous offrent la possibilité d'acquérir une plus grande expérience dans l'accueil des étudiants non européens et de nous familiariser avec les difficultés qu'ils rencontrent. La présence de résidences sur nos sites permet de faciliter leur accueil; dans les prochaines années ce sont des flux importants que nous prévoyons d'accueillir (indiens et brésiliens) (priorité 3) .

Disposant de plusieurs sites en France, l'Icam en tire partie pour contribuer au dynamisme et au rayonnement régional, notamment en se positionnant chaque fois que possible sur les projets européens interrégionaux (priorité 4)

Une campagne de collecte de fonds vient d'être engagée par l'Icam auprès des entreprises et des ingénieurs en activité pour permettre le développement de nos formations en France et à l'étranger, améliorer l'accueil et les équipements de nos laboratoires, permettre à un public plus large d'accéder à une formation d'ingénieur (priorité 5)

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance.
Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec
les autorités compétentes des établissements partenaires;*

*déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage
mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;*

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: Lille

Nom: Jean-Michel Viot

Date (jj/mm/aaaa): 13/05/2013

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)



Cachet original de l'établissement

GROUPE ICAM
35, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS